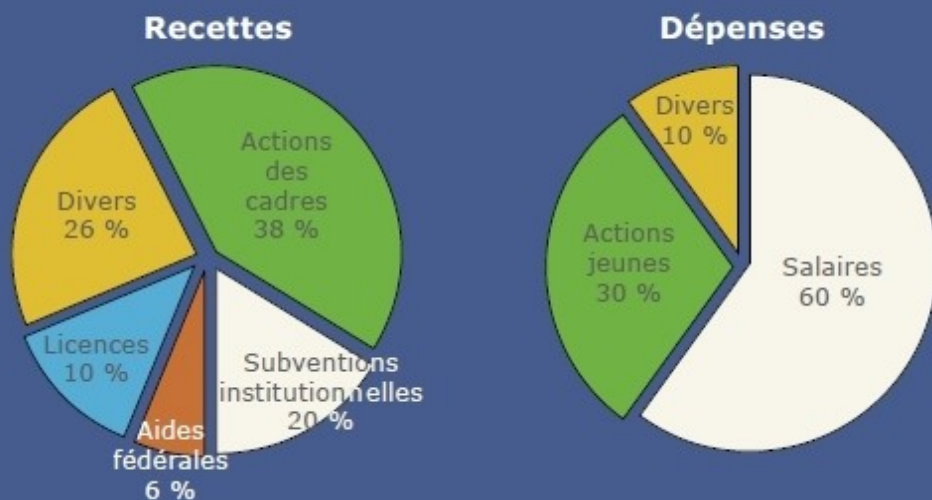


Le Comité départemental de badminton, c'est

- 3 cadres techniques titulaires du Brevet d'Etat en CDI
- les clubs affiliés soutenus tout au long de l'année
- un collectif de 52 jeunes Espoirs présents au niveaux régional et national (titres et podiums nationaux réguliers)
- des manifestations départementales, régionales ou nationales organisées chaque année
- de la formation, des actions de promotion, de découverte auprès des scolaires, des publics handicapés...
- une volonté de permettre à tous ses licenciés de pratiquer le badminton à son niveau (formules multiples et adaptées)

En quelques chiffres

Budget annuel 150 000 €



Envoyez votre coupon à :

Comité départemental de badminton de Maine-et-Loire
Maison des Sports
7, Rue Pierre de Coubertin
BP 43527
49135 Les Ponts de Cé



Comité Départemental de badminton de Maine-et-Loire

Devenez partenaire de l'emploi sportif
et du développement du badminton
en Maine-et-Loire

Faites un don

et bénéficiez d'une réduction fiscale



7, rue Pierre de Coubertin
49130 LES PONTS-DE-CE
Tél : 06 25 07 32 25

@ : codep49.badminton@gmail.com
Site : codep49badminton.fr

**Soutenez financièrement le Codep 49,
permettez de conserver 3 emplois, de développer davantage le badminton !**



5 grammes de plume, des tonnes d'émotion



Vous aimez le badminton !

**Aidez financièrement le Codep 49*
à développer ce sport.**

Depuis plus de 12 ans

**Le Codep emploie 3 professionnels
du badminton, tous titulaires d'un
brevet d'état.**

Pour que nous puissions poursuivre nos missions et toujours innover pour satisfaire le plus grand nombre :

- Missions de formation
- Missions d'accompagnement de nos jeunes espoirs
- Missions d'accompagnement de la vie associative
- Missions de soutien aux écoles de jeunes
- Missions de développement de la discipline en proposant des offres de pratiques pour tous ses licenciés

**Le Codep 49 de badminton a besoin de votre soutien financier
pour l'aider à pérenniser ses emplois sportifs.**

Tout don vous fera bénéficier d'un abattement fiscal.

Vous voulez que le Codep continue ses missions !

Envoyez votre soutien financier grâce au coupon ci-joint.

* Le comité départemental de badminton a obtenu, depuis la mi-saison 2009 de l'administration fiscale, une autorisation à délivrer des reçus qui permettent de déduire 66% du montant du don sur la déclaration des revenus dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Les dons faits cette année seront déductibles sur les revenus 2012 pour la déclaration en mai 2013.

Nous vous proposons plusieurs formules :

- un don exceptionnel à n'importe quel moment de la saison
- un don mensuel par prélèvement automatique
(ex : 10 euros par mois sur 12 mois)

**Pour chaque formule,
un rescrit fiscal justificatif
vous sera envoyé
à réception du don exceptionnel
et 3 mois avant la déclaration de revenus
pour les dons par prélèvement.**

*Pour exemple, un soutien de 30 euros
ne vous coûtera que 10,20 euros.*